

DESTINATAIRES :	Toutes les équipes du CISSS des Laurentides
EXPÉDITRICES :	Isabelle Dubé, chef de service santé, sécurité et mieux-être Chantal Picard, chef du service de la comptabilité secteur paie
DATE :	12 janvier 2022
OBJET :	AJUSTEMENTS À VENIR SUR LES PAIES DU PERSONNEL EN RETRAIT EN RAISON DE LA COVID-19

Au cours des dernières semaines, plusieurs employés du CISSS des Laurentides ont été en retrait du travail en raison de la COVID-19. Cette situation entraîne un plus grand volume d'absences en lien avec la COVID-19, entraînant du même coup une augmentation du travail administratif relatif au traitement des dossiers pour le Service de santé, sécurité et mieux-être (SSME) et le Service de la comptabilité, secteur paie.

Tous les dossiers seront traités afin de s'assurer que chaque employé reçoive une paie comme à l'habitude. Cependant, des corrections pourraient y être apportées dans les prochaines semaines, selon les résultats des enquêtes faites par le SSME.

Nous invitons les employés à qui cette situation peut s'appliquer (employé ayant été en retrait en raison de la COVID-19) à faire preuve de prudence avec **les montants versés, considérant que ces derniers pourraient être ajustés lors d'une paie subséquente**. Si votre dossier doit être modifié, votre gestionnaire sera avisé dans les meilleurs délais.

Nous vivons tous une situation exceptionnelle, mais soyez assurés que nous faisons tout ce qui est en notre possible pour traiter les dossiers rapidement.

Nous désirons vous informer que nous recevons présentement un volume élevé d'appels et de courriels, et que nous sommes dans l'impossibilité de répondre aux demandes aussi rapidement qu'à l'habitude.

Nous vous remercions de votre patience, soyez assurés que nous traiterons tous les dossiers dès que possible.